

parcours de

DÉCOUVERTE

BALADE • RANDONNÉE • TRAIL • VTT

9 CHEMINS AUTOUR DU PATRIMOINE DE LA CRÈCHE

PARCOURS DE

CANDÉ-RUFFIGNY

UNE BALADE EN 9 ÉTAPES



1 H 15



3,8 KM



FACILE

N°2 : LE MOULIN DE CANDÉ

N°1 : LES ÎLES DE CANDÉ

Candé

DÉPART CONSEILLÉ

La Sèvre Niortaise

N°6 : MOULIN DE LA PAPETERIE

N°7 : PUIITS

N°9 : BASCULE

N°8 : LE PRIEURÉ

N°3 : LAVOIR DE RUFFIGNY

Ruffigny

N°5 : LOGIS DE RUFFIGNY

N°4 : PETIT & GRAND MOULIN

LE SAVIEZ-VOUS ? - LES MOULINS -

La Sèvre traverse la commune sur 7 km et compte 15 moulins répartis sur 11 sites. Les moulins, en majorité, étaient dédiés à la production de farines, et d'autres pour la fabrication de textiles, le travail du bois, ou encore la production de papier et d'huile. Le moulin de Barilleau est le dernier à maintenir une activité industrielle mais électrifiée. Les moulins de Candé et du Pont de Vau ont préservé leurs mécanismes d'origine.

À DÉCOUVRIR

en chemin...



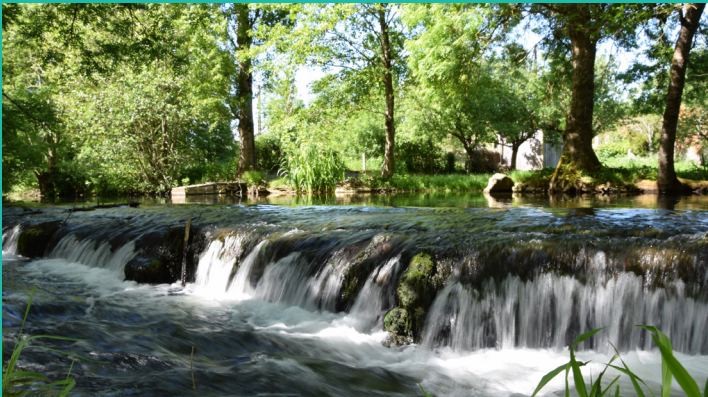
QUE VOUS RÉSERVE CETTE BALADE ?

Ce parcours propose de découvrir à pied le village de Ruffigny et un tronçon de la vallée de la Sèvre Niortaise. À l'origine, ce cours d'eau serpente dans une zone marécageuse, large d'environ 250 m. Vers 1170, les moines de l'abbaye de Saint-Maixent, de Saint-Liguaire, de Maillezais et les Templiers d'Aquitaine entreprennent son assèchement. Ils lui aménagent un lit principal. En 1390, les marais sont asséchés de Breloux à Maillezais, donnant naissance aux îles de Candé.

ÉTAPE N°1 - CANDÉ

• Les Îles de Candé

Les îles de Candé, situées le long de la Sèvre Niortaise, abritent une faune et une flore luxuriantes et constituent un lieu de promenade idéal pour l'exploration. Nous vous invitons à rester sur les sentiers déjà tracés.



En effet, depuis février 2022, cette zone humide fragile est désormais sous la protection du Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) Nouvelle-Aquitaine, car elle abrite certaines espèces végétales et animales menacées d'extinction.

ÉTAPE N°2 - CANDÉ

• Le moulin de Candé



ÉTAPE N°4 - RUFFIGNY

• Le Petit et le Grand Moulin



ÉTAPE N°5 - RUFFIGNY

• Le logis de Ruffigny

La seigneurie de Rouffiniacum, mentionnée en 1250, était une maison-forte bien située, avec des moyens de défense pour surveiller la Sèvre Niortaise, le Petit Moulin et le Grand Moulin de Ruffigny. Au fil des siècles, elle a changé de propriétaires, subi des transformations et est devenue une résidence. Vers 1750, elle a été vendue aux Savignac, puis confisquée pendant la Révolution. En 1897, elle est acquise par Charles Mousset, futur maire de Chavagné. Aujourd'hui, il reste des bâtiments du 17^{ème} siècle, notamment les deux médaillons sur les piliers d'entrée, mais aussi une tour du 15^{ème} siècle avec un escalier, et quelques constructions plus récentes.

ÉTAPE N°6 - RUFFIGNY

• Le moulin de la Papeterie

Depuis au moins 1640, la papeterie employait des ouvriers spécialisés dans la fabrication de papier. Une roue au moins était dédiée à cette activité. Au fil du temps, le moulin a également produit de la farine et a subi plusieurs modifications. En 1869, l'un des moulins à blé a été transformé pour être monté à l'anglaise. Dans cette configuration, la roue est positionnée à l'horizontale.

En 1907, une minoterie a été construite sur pilotis et la roue actuelle a été installée. Elle a cessé de fonctionner vers 1975. Aujourd'hui, l'atelier de fabrication est toujours en place, avec deux vannes motrices, mais une roue a perdu ses aubes.

Et encore 4 autres lieux à découvrir lors de votre marche !

 Nature & Patrimoine

 Praticable en VTT

 Itinéraire balisé

 Animaux autorisés

Scannez pour
suivre le parcours
sur votre téléphone !



+ d'infos avec le travail du Groupe Patrimoine de la ville sur ce tracé : <https://www.ville-lacrecche.fr/connaitre-la-creche>

PARCOURS DE

BOISRAGON • DRAHÉ

SAINT-MARTIN



DÉPART CONSEILLÉ

LE SAVIEZ-VOUS ? - La bibliothèque -

Fondée en 1880, on peut y trouver 1400 livres. Elle est le symbole de l'esprit de solidarité et d'émancipation de nos campagnes du 19^{ème} siècle. Elle est ouverte le 2^{ème} samedi du mois de 15 h à 17 h et fermée en août.

UNE BALADE EN 13 ÉTAPES



2 H 30



7,6 KM



FACILE

À DÉCOUVRIR

en chemin...



QUE VOUS RÉSERVE CETTE RANDONNÉE ?

Ce tracé est une invitation à la flânerie et à la curiosité. Le suivre n'a qu'un but, vous conduire d'un village à l'autre. Sortez du parcours. Explorez les carrières de Saint-Martin, riches en biodiversité. Ressentez l'atmosphère historique de Boisragon. Parcourez sans but les charmantes venelles de Drahé. Sur les liaisons et, suivant les saisons, vous pourrez observer les orchidées sauvages, les évolutions de la vallée sèche du Tireau (qui porte bien son nom), des mares et des lavoirs.

ÉTAPE N°1 - SAINT-MARTIN

• La carrière

L'exploitation de deux carrières à Saint-Martin a cessé vers 1935, avec l'entreprise de Victor Trachez. La pierre extraite était utilisée principalement dans la construction, mais aussi pour la fabrication de pierres tombales. Au 19^{ème} siècle, Breloux comptait un grand nombre d'artisans spécialisés, tels que des tailleurs de pierre, des sculpteurs et des carriers. Le fils de l'un d'eux est devenu célèbre : Jean-Baptiste Baujault.



ÉTAPE N°4 - BOISRAGON

• Le logis

Du château médiéval, impasse des Chevalleaux, il reste une tour. Vers 1880, Simon Texier, distillateur de betterave à Breloux, fait construire ce logis. Ayant fait faillite en 1893, son fils le vend à M. et Mme Bossan de Garagnol. En 1919, Alix Texier arrière-grand-père de M. Jamonneau l'achète. Alix Texier n'a aucun lien de parenté avec Simon Texier.



ÉTAPE N°6-7 - BOISRAGON

• Le puits de la Chauvelle et la buanderie

Soucieux des discours préventifs, les élus locaux de la fin du 19^{ème} siècle ont pris des mesures pour permettre à leur population de maintenir une hygiène corporelle adéquate. Elles se concrétisent par la création de bains-douches et de buanderies municipales, pour le lavage du linge. Le village de Boisragon



dispose d'une buanderie municipale, située aux abords du puits de la Chauvelle, qui était utilisée principalement pendant la saison hivernale pour faire la lessive. Le puits et la buanderie traditionnelle, avec une description complète de la «bujhaille» sur place, témoignent des liens entre l'eau et le propriétaire de La Chauvelle.

ÉTAPE N°8 - DRAHÉ

• Le lavoir



ÉTAPE N°10 - DRAHÉ

• La grande mare

La grande mare de Drahé, anciennement comblée, a été redécouverte en 1998 grâce aux souvenirs des habitants et aux efforts des employés municipaux. Ce qui était devenu un pré est maintenant un impressionnant ouvrage de 26 m de long, avec des murs de soutènement et un fond pavé pour une profondeur maximale de 5 mètres.

Et encore 8 autres lieux à découvrir lors de votre marche !

 Curiosité & Patrimoine

 Praticable en VTT

 Animaux autorisés



Scannez pour
suivre le parcours
sur votre téléphone !

Remarque : parcours peu ombragé déconseillé par forte chaleur.

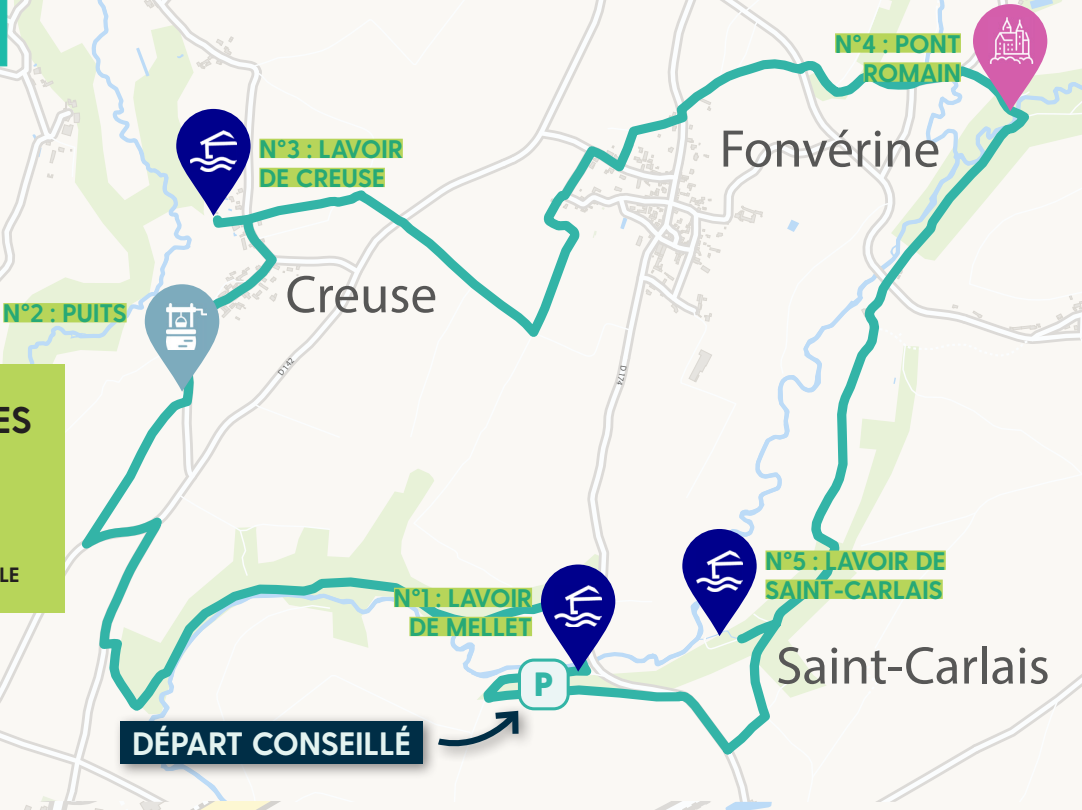
PARCOURS DE

CREUSE • ST-CARLAIS

CHEMIN DE TRAIL



Scannez pour suivre
le parcours sur
votre téléphone !



UNE BALADE EN 5 ÉTAPES



3 H 45



11,3 KM



DIFFICILE

1

PARCOURS DE

MISÉRÉ • VILLENEUVE



Scannez pour suivre
le parcours sur
votre téléphone !



UNE BALADE EN 6 ÉTAPES



1 H 38



5,3 KM



FACILE

2

À DÉCOUVRIR

en chemin...



QUE VOUS RÉSERVE CE TRAIL ? 1

Dessiné pour les sportifs pratiquant le trail, vallonné et traversant des zones naturelles d'exception, ce parcours longe les vallées du Marcusson et du Chambon. Vous partirez du lavoir de Mellet vers le nord en traversant le pont. Après un passage en forêt, vous devrez emprunter la départementale sur quelques dizaines de mètres et vous diriger vers Creuse, que vous traverserez. Vous pourrez descendre à gauche observer le lavoir à la sortie de Creuse, ou emprunter directement la venelle arborée à droite, qui vous conduira à Fonvérine. Le reste du parcours emprunte essentiellement des chemins blancs. À Saint-Carlais, vous pourrez descendre au lavoir ou continuer tout droit pour finir le parcours. Le passage suivant nécessite de bonnes chaussures et une bonne condition physique. Les chemins des coteaux de Mellet, le long du Chambon, sont peu utilisés, il faut donc s'attendre à des herbes hautes. Vous pouvez raccourcir le parcours en longeant la route départementale.

ÉTAPE N°3 - CREUSE

• Le lavoir de Creuse



ÉTAPE N°5 - SAINT-CARLAIS

• Le lavoir de Saint-Carlais

La paroisse de Saint-Carlais, située dans la vallée du Chambon, était autrefois une paroisse, avec son église, sa fontaine, son lavoir et son moulin. Selon des archives, l'église de Saint-Carlais était en ruine en 1651 et les habitants avaient déménagé à Boisragon. Le journal de Michel et Guillaume Le Rich, avocats à Saint-Maixent, en 1568, rapportent que le village aurait été détruit par les troupes de Pluvialut. Une nouvelle église fut construite à Boisragon.

QUE VOUS RÉSERVE CETTE RANDONNÉE ? 2

Ce tracé empruntant les chemins blancs de Miséré à Villeneuve est très peu ombragé. Préférez l'hiver, pour une longue balade offrant de beaux points de vue, ou à la fin de l'été, pour la récolte des mûres et autres baies.

ÉTAPE N°1 - MISÉRÉ

• Le château

À l'époque médiévale, le fief de Miséré relève du Seigneur du château de Bougouin. En 1845, Joseph Maichin, ancien maire de Niort, l'acquiert et fait construire ce petit château. Il fait aussi aménager un parc et une allée bordée d'arbres pour le relier à la route nationale. Puis, le capitaine Alexandre-Louis Duhait et son épouse, Sophie Aminthe Stéphanie Curtille, le rachètent et l'embellissent. Plutôt aisés, ils offrent également plusieurs vitraux à l'église Notre-Dame-des-Neiges de La Crèche. Dernier quart du 20^{ème} - début 21^{ème} siècle, le château appartient au galeriste parisien Vanuxem.



ÉTAPE N°6 - VILLENEUVE

• Le temple

Le temple de Villeneuve, conçu par l'architecte M. Bergeron, a été inauguré en 1834. Son architecture austère et sobre est caractéristique du culte protestant. Désaffecté, puis vendu au milieu du 19^{ème} siècle, c'est désormais une propriété privée.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Les lavoirs -

Il existe trois types de lavoirs en Deux-Sèvres.

- Les fontaines-lavoirs, comprenant une fontaine dont le captage est protégé par un abri en pierre, un bassin et parfois un abreuvoir.
- Les lavoirs de rivières, qui sont adaptés au cours d'eau et peuvent être en plan incliné, en escaliers, avec une retenue d'eau ou des planchers mobiles.
- Les lavoirs «secs» sont situés à proximité d'un puits, souvent à pompe. Ils peuvent être des bassins ou des timbres en pierre ou en ciment.

Certains lavoirs sont mixtes, utilisant un puits lorsque la source d'eau est indisponible. Ils peuvent être clôturés, couverts ou non. Les lavoirs sont parfois des lieux de reproduction des amphibiens, comme la salamandre.

PARCOURS DE

BRELOUX • LA CRÈCHE

UNE BALADE EN 28 ÉTAPES



2 H 30



7,3 KM



MOYEN

LE SAVIEZ-VOUS ?

- La voie royale -

La « voie royale » (aujourd'hui RD 611), est à l'origine de la configuration actuelle du bourg de la Crèche. Le pont, chevauchant le ruisseau des Fontaines (le long du site Groussard), était enfin terminé et la voie praticable en 1780. Vont alors s'édifier des maisons d'habitation et de commerce, six cabarets et le relais de poste, le long de la nouvelle route, qui deviendra plus tard nationale N11, puis départementale D611 en 2006.

31 bornes militaires distantes de 1 000 toises (environ 1,95 km) sont installées le long de la voie royale 11, qui relie désormais Poitiers à Rochefort. Trois sont encore visibles dans la commune de La Crèche.

N°19 : MAISON NEUVE
DE BRELOUX

N°21 : PRIEURÉ ET ÉGLISE
SAINT-PIERRE-AUX-LIENS

N°20 : CHÂTEAU DE LA VOÛTE

N°23 : CIMETIÈRE ET
BASE DUPIGEONNIER

Breloux

N°18 : PUIS À V
ANCIENNE FERM

N°26 : CHAMO

N°27 : MOULIN VE

N°5 : LAVOIR DU PAIR

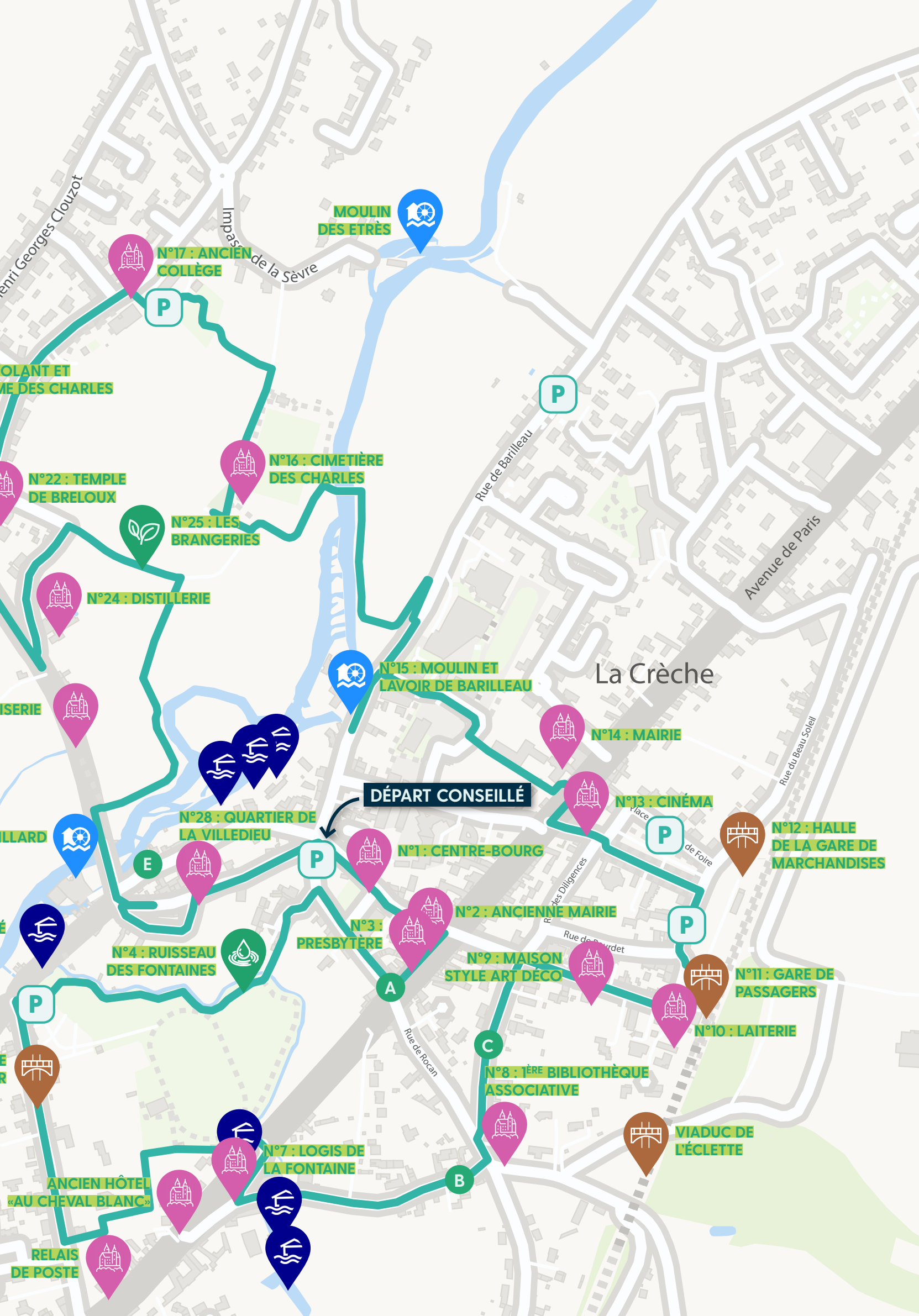
N°6 : PLAQUI
DE COCHE

Route de François

Route d'Augé

Rue H

D



La Crèche

DÉPART CONSEILLÉ

N°17 : ANCIEN COLLÈGE

MOULIN DES ETRES

COLANT ET ME DES CHARLES

N°16 : CIMETIÈRE DES CHARLES

N°22 : TEMPLE DE BRELOUX

N°25 : LES BRANGERIES

N°24 : DISTILLERIE

N°15 : MOULIN ET LAVOIR DE BARILLEAU

N°14 : MAIRIE

N°28 : QUARTIER DE LA VILLEDIEU

N°1 : CENTRE-BOURG

N°13 : CINÉMA

N°12 : HALLE DE LA GARE DE MARCHANDISES

N°4 : RUISSEAU DES FONTAINES

N°3 : PRESBYTÈRE

N°2 : ANCIENNE MAIRIE

N°11 : GARE DE PASSAGERS

N°9 : MAISON STYLE ART DÉCO

N°10 : LAITERIE

N°8 : 1ÈRE BIBLIOTHÈQUE ASSOCIATIVE

VIADUC DE L'ÉCLETTE

N°7 : LOGIS DE LA FONTAINE

ANCIEN HÔTEL «AU CHEVAL BLANC»

RELAIS DE POSTE

Rue Henri Georges Clouzot

Impasse de la Sèvre

Rue de Barilleau

Avenue de Paris

Rue du Beau Soleil

Rue des Diligences

Rue de Bourdet

Rue de Roan

À DÉCOUVRIR

en chemin...



QUE VOUS RÉSERVE CETTE BALADE ?

Autrefois nommé *Domus de Croci*, le lieu prend le nom de La Croche, puis la Croix, en raison des carrefours des voies avec la voie royale, à aujourd'hui 6 branches, inspirant le logo actuel.

La voie royale II, construite vers 1750, et l'arrivée de la voie ferrée en 1856, déplacent l'activité économique et donnent naissance au bourg actuel. L'exportation des produits agricoles, des laitiers, des alcools issus des distilleries et du fameux tourteau de la mère «Bobèche», prospère grâce à ces infrastructures.

La Crèche connaît un nouvel essor économique depuis la construction des deux autoroutes qui s'y croisent. Découvrez cette histoire.

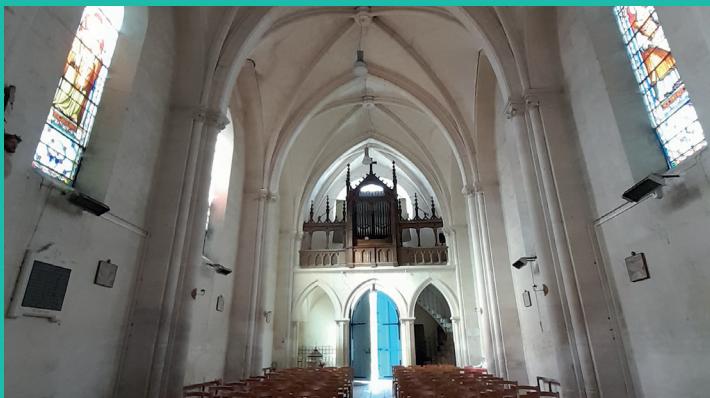
ÉTAPE N°1

• Le centre-bourg

Le centre-bourg est constitué du monument aux morts, des halles Amélie Thibaudeault, surnommée «La Mère Bobèche», première personne à avoir commercialisé le tourteau fromager. En face, se situe une maison inspirée de l'architecture balnéaire.

En 1854, aux Brandinières, l'abbé de Breloux, Charles Gouineau, présente le projet d'une bonne paroissienne Mme Bonneau de Langevinerie. Avançant en âge, elle souhaite faire ériger une chapelle. L'évêque de Poitiers décide qu'elle sera de style néo-gothique et dédiée à Jésus naissant. Notre-Dame-des-Neiges est conçue par l'architecte Segretain.

Elle possède de beaux vitraux, issus des ateliers Lobin de Tours et Dagrang de Bordeaux, ainsi qu'un orgue, fabriqué en 1878, par Goydadin. Mme Bonneau est inhumée sous le clocher en 1863.



ÉTAPE N°2 - 14

• Les mairies

En 1905, le maire, Alexandre Vien, propose le transfert du chef-lieu de Breloux à La Crèche. En 1911, une enquête est lancée pour changer le nom en Breloux-La Crèche. En 1912, les plans de la mairie sont

proposés et elle est construite sur le terrain du presbytère. Utilisée à partir de l'automne 1914, elle présente un style néoclassique, avec un fronton orné des initiales imbriquées RF. En 1952, le déménagement s'effectue à la Villa aux Fleurs, datant du 19^{ème} siècle. En 1965, suite à la fusion avec Chavagné, la commune prend le nom de La Crèche.

ÉTAPE N°4

• Le ruisseau des Fontaines - Site Groussard

En 1970, le colonel Georges André Groussard, résistant et écrivain, offre le terrain à la mairie, à la condition d'y construire une piscine. Sa belle-fille, Monique Berlioux, fille de Suzanne Berlioux (entraîneuse de l'équipe de France de natation et de Christine Caron) remporte à plusieurs reprises les championnats de France et deviendra la première femme Directrice Générale du CIO.

La mairie acquiert plus de terrain pour faire un stade, dans cet espace naturel bordé par le ruisseau des Fontaines, dernièrement restauré sous l'impulsion de la mairie et du SMC.

LE VIADUC DE L'ÉCLETTE



ÉTAPE N°16 - 18

• Le cimetière et la ferme des Charles

Pierre Charles père était un agriculteur et un éleveur renommé. Maire de Breloux et conseiller d'arrondissement, il militait pour une école laïque. En 1833, il rédige le règlement de l'école communale de Breloux, considéré comme un chef-d'œuvre de laïcité et de démocratie.

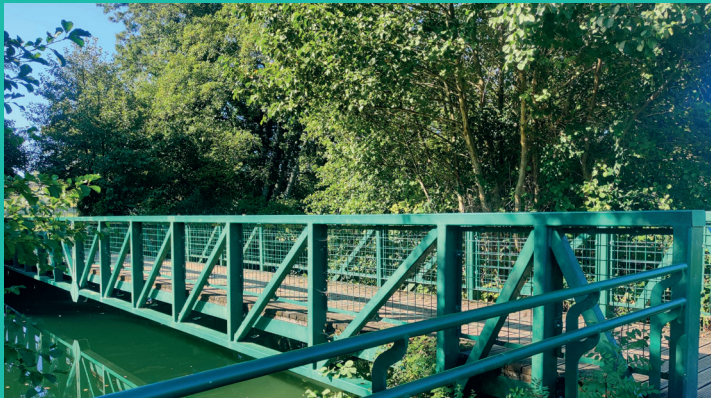
Pierre Charles, son fils du même nom, poursuit l'œuvre de son père en tant que tête pensante de la ferme-modèle, une référence dans la région. Il fut représentant du peuple à l'Assemblée Constituante en 1848.



Il a aussi œuvré pour la culture populaire, la mutualité, l'instruction publique et a soutenu toutes les initiatives coopératives. Il sera décoré de la Croix de Chevalier de la Légion d'honneur peu avant sa mort, en 1878.

UN PASSAGE BORD DE SÈVRE NIORTAISE...

• Entre le moulin de Barilleau et le cimetière des Charles



ÉTAPE N°20

• Le château de la Voûte - Musée de la chasse

Sur ce site existait une importante métairie, fief de Bougouin. Elle fut démolie et remplacée, en 1848, par l'actuel château de la Voûte, construit par les Brun-Puyrajoux. C'est une grande et belle construction, dominant la vallée de la Sèvre Niortaise. Elle est entourée d'un vaste parc. Le château change plusieurs fois de propriétaire, dont les chantiers navals de la Pallice qui l'utilisèrent à des fins sociales, puis la fédération départementale des chasseurs des Deux-Sèvres qui y installe notamment le musée de la chasse.

La commune de La Crèche est devenue propriétaire d'une partie des terrains sur lesquels sont installés les jardins solidaires et un verger communal.



ÉTAPE N°24

• La distillerie

Créée en 1863 par MM. Renault, Texier et Poupinot, la distillerie d'alcool de betteraves comprend l'atelier, de vastes bureaux, un magasin industriel et 5 logements ouvriers, avec jardin privatif, destinés à héberger les familles en leur offrant des locaux sains.

Les pulpes de betteraves subissent une pression de 300 tonnes et sortent sèches comme du carton. Leur jus est chauffé et distillé pour obtenir l'alcool.

Après une première faillite en 1894, l'activité cesse vers 1920. La démolition de la cheminée en pierre de taille sert à la construction d'une maison dans les années 1930.

ÉTAPE N°26 - 27

• La peausserie et le moulin Veillard

Possiblement d'origine médiévale, le moulin Veillard se trouve en aval du pont et sous l'usine désaffectée. Il produisait 2 250 kg de farine par jour. En 1843, M. Birault le transforme en moulin à foulon.

En 1869, le chamoiseur niortais Charles Bonfils s'installe et construit le logement patronal. En 1878, il réalise l'extension avec la peausserie route de Cherveux. En 1901, l'entreprise est revendue aux fils de Théophile Boinot, chamoiseur à Niort. Cette manufacture ferme ses portes en 1927.

ÉTAPE N°28

• Le quartier de la Villedieu

Au 15^{ème} siècle, la Villedieu du Pont de Vault, sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle, se dote d'un relais de poste à cheval, la maison du Cygne, au 2 rue des Brandinières, et d'une aumônerie au 11 rue de l'Aumônerie. Celle-ci est désormais occupée et restaurée par l'ADANE*. Ces bâtiments sont les vestiges les plus importants de cette époque. Vers 1650, la comtesse de Crissé fit construire une chapelle, peut-être l'un des bâtiments du 4 rue des Brandinières. Au milieu du 19^{ème} siècle, Jacques Hubert de Savatte de la Mothe fit ériger le logis, au 5 rue de l'Aumônerie, sur les ruines du château médiéval.

*(Association pour le Développement de l'Archéologie sur Niort et les Environs)

PARCOURS D'UN ARTISTE CRÉCHOIS

Jean-Baptiste Baujault

Né en 1828, Jean-Baptiste Baujault commence à tailler la pierre aux côtés de son père. Sa première demeure et atelier se trouvait au 47 avenue de Paris **A**. À l'école des Beaux-Arts de Niort, il attire l'attention par son talent. En 1852, il est admis aux Beaux-Arts de Paris.

À Paris, il réalise plusieurs œuvres d'art importantes. Un jeune Gaulois récoltant le gui était visible dans les Jardins des Tuileries et aujourd'hui, au Musée d'Orsay. La sculpture du peintre Louis David, en marbre blanc, tenant une palette et un pinceau est située sur la façade principale de l'Hôtel de Ville de Paris.

Baujault a également créé de nombreuses œuvres représentant des personnages de la région : le Colonel Denfert-Rochereau à Saint-Maixent-l'École, Amable de Ricard à Niort et Jacques Bujault à Sainte-Blandine.

Après une carrière réussie, nommé Chevalier de la Légion d'honneur en 1880, Baujault se retire dans une modeste demeure, située au 9 rue de la Basse Crèche **B**, à proximité des carrières de calcaire, exploitées au 19^{ème} siècle visibles au 40 rue des Diligences **C**. Il est possible que cette proximité ait influencé son choix.

Jean-Baptiste Baujault décède le 27 novembre 1899 et est inhumé au cimetière de Breloux **D**, route de Cherveux, près de ses proches. Sa tombe, ainsi que celles de ses parents, situées au nord-est du cimetière, présentent des stèles ornées de symboles de l'Art nouveau, notamment l'arbre de vie.

Après sa mort, un buste de Baujault est érigé devant la gare. Il a été déplacé en 1989, à l'angle de la rue qui porte son nom, dans le lotissement des Verdillons. Une plaque commémorative est apposée sur la façade de sa maison.


Une de ses premières œuvres, une magnifique guirlande de fleurs sculptées, peut être admirée sous la fenêtre centrale du premier étage du 26 rue de la Villedieu **E**.

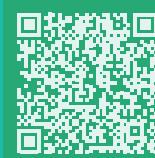
+ d'infos avec le travail du Groupe Patrimoine de la ville sur ce tracé : <https://www.ville-lacrecche.fr/connaitre-la-crecche>

Et encore 17 autres lieux à découvrir lors de votre marche !

 Patrimoine

 Animaux autorisés

 Scannez pour suivre le parcours sur votre téléphone !



PARCOURS DE

CHAVAGNÉ

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Les mares et étangs -

Les êtres humains ont créé ces réserves d'eau pour satisfaire leurs besoins d'agriculture, d'hygiène, et de sécurité (incendies). Les mares faisaient donc partie essentielle de la vie quotidienne. Elles abritent un écosystème varié et prospère, véritable richesse naturelle fascinante. Cependant, elles sont fragiles et confrontées à de nombreuses menaces. Il est donc impératif de les protéger en limitant l'action de l'homme.

UNE BALADE EN 14 ÉTAPES



1 H 30

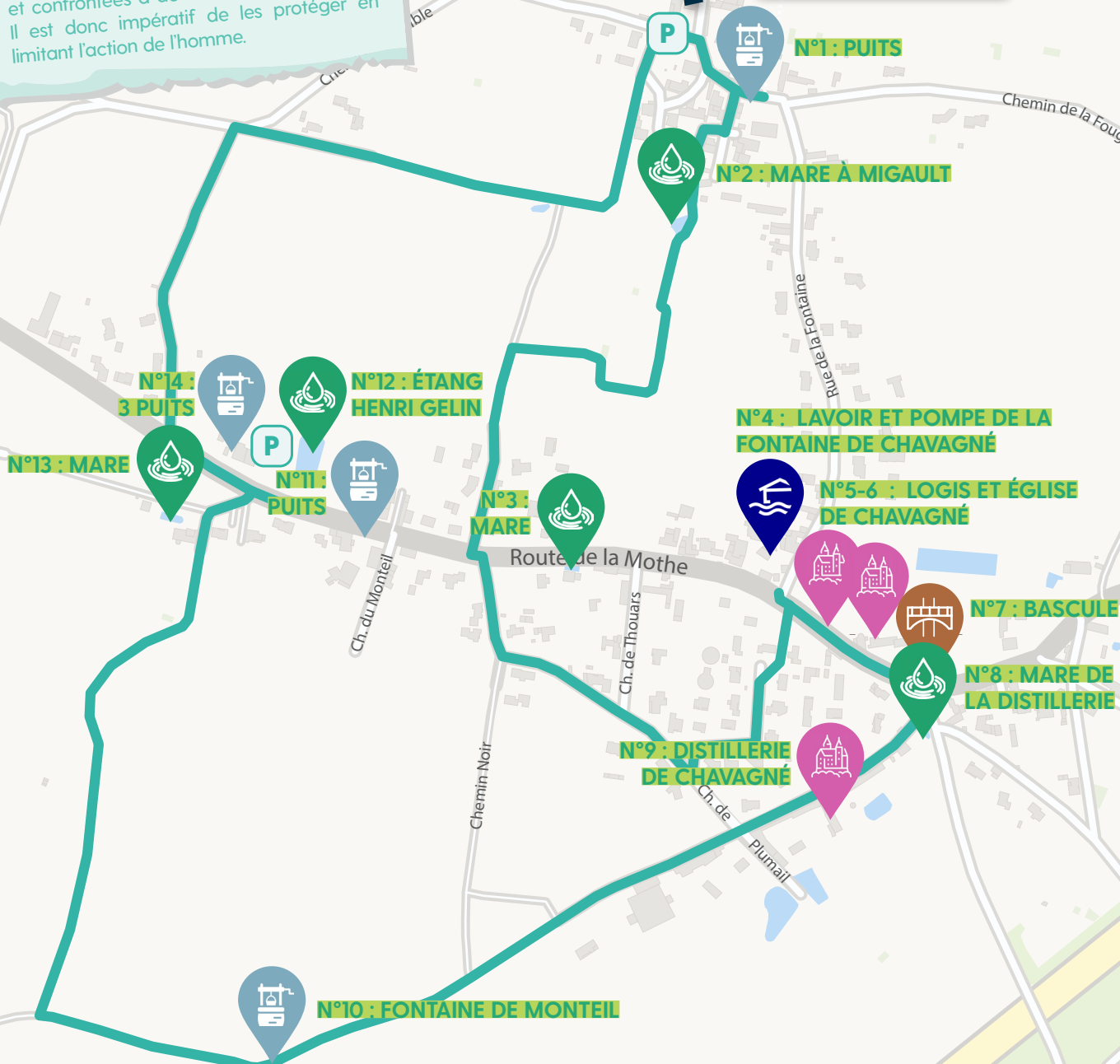


4,3 KM



MOYEN

DÉPART CONSEILLÉ



À DÉCOUVRIR

en chemin...



QUE VOUS RÉSERVE CETTE RANDONNÉE ?

Ce parcours très agréable en toute saison, empruntant venelles et chemins blancs, serpente dans le village. Mare, étang, puits, distillerie et volatiles sont au programme.



ÉTAPE N°2

• La mare à Migault

La mare à Migault, utilisée autrefois entre autres par les lavandières, comme en témoignent les margelles, est l'une des plus belles de Chavagné.



ÉTAPE N°5

• Le logis de Chavagné

Sur les terrains de la cure du 17^{ème} siècle, le logis actuel de Chavagné a été construit pendant la seconde moitié du 19^{ème} siècle.

ÉTAPE N°6

• L'église Notre-Dame auxiliatrice

En 1850, l'abbé missionnaire de Breloux souhaite reconstruire une église à Chavagné et sollicite le maire, Jean Braconnier, de confession protestante, qui ne veut rien savoir. Une église près de ses terres serait un affront.

Après un bon repas, l'abbé et l'évêque de Poitiers décident de construire cette église. Les travaux s'interrompent, faute de financement. Le pigeonnier du maire est trop petit et ses pigeons décident d'occuper l'église inachevée. Un soir, le curé irrité bloque les ouvertures et, avec des aides, fait un sort aux 76 oiseaux, vendus pour financer les travaux. Le maire dépose plainte. Une dispute médiatique, d'une grande envergure, s'ensuit.

Le Préfet convoque l'abbé pour le tancer. L'abbé affirme qu'avec

1500 francs, il peut achever les travaux et l'ordre reviendra. Finalement, le Préfet vote une subvention pour rétablir la paix. Il s'ensuit un imbroglio juridique. De fait, l'église n'a fonctionné qu'une quinzaine d'années. Elle fut désacralisée en 1911.

ÉTAPE N°9

• La distillerie de Chavagné

Avant l'entrée de la rue «l'Homme du moulin», moulin à vent dont il ne reste aucune trace, nous pouvons observer une bascule du 19^{ème} siècle. Elles étaient largement utilisées, en libre-service, par de nombreux corps de métiers. En effet, une distillerie a été fondée dans cette rue en 1862 par M. Braconnier, agriculteur-propriétaire du terrain et ancien maire.



La production a cessé autour de 1916 et les betteraves ont été transportées à la distillerie de Melle, qui s'est ensuite tournée vers l'industrie chimique.

ÉTAPE N°12

• L'étang Henri Gelin



Henri Gelin, né à Miseré (1849-1923), était instituteur, botaniste, entomologiste, folkloriste, historien et écrivain politique.

Et encore 10 autres lieux à découvrir lors de votre marche !

 Nature & Patrimoine

 Animaux autorisés



Scannez pour
suivre le parcours
sur votre téléphone !

PARCOURS DE

TRESSAUVE



Scannez pour suivre
le parcours sur
votre téléphone !

N°1 : ÉTANG

N°6 : PUIITS

N°4 : POMPE
MURALE

N°5 : POMPE
À VOLANT

DÉPART CONSEILLÉ

N°2 : CITERNE

N°3 : MARE

UNE BALADE EN 6 ÉTAPES



15 MIN



800 M



FACILE

1

PARCOURS DE

BOUGOUIN



Scannez pour suivre
le parcours sur
votre téléphone !

N°2 : CHÂTEAU
DE BOUGOIN

Bougouin

N°3 : MARE

N°1 : PIGEONNIER
DE FRESSINES

DÉPART CONSEILLÉ

N°4 : PONT DU
PIED DE
LOUAILLE

N°5 : GRANDE
POMPE

UNE BALADE EN 4 ÉTAPES



1 H 30



4,8 KM



DIFFICILE

Vaumoreau

2

Fressines

À DÉCOUVRIR

en chemin...



QUE VOUS RÉSERVE CETTE BALADE ? 1

En arrivant à Tressauve, vous remarquerez l'importance de l'eau dans ce petit village agricole, perché à environ 120 mètres d'altitude. Bien que la vue sur la vallée de l'Eclette et le viaduc soit remarquable, le village ne possède pas de fontaine, en raison de sa position élevée.

ÉTAPE N°1 - TRESSAUVE

• L'étang

Le lavoir le plus proche se trouve à Bas Moulay. Un étang à 3 paliers de margelles a donc été creusé pour servir de lavoir. Cependant, au lavoir de l'étang, il était nécessaire de puiser de l'eau dans un puits et de rincer le linge dans une grande bassine en bois, appelée «baille», car l'eau stagnante était moins claire que celle d'une fontaine. Pour les grandes lessives, appelées «bujhailles», on se rendait toujours jusqu'à Bas Moulay.



ÉTAPE N°3 - TRESSAUVE

• La mare

La mare de Tressauve était alimentée uniquement par les eaux de ruissellement provenant des chemins boueux.



Remarques : le parcours de Bougoïn est accessible pour les habitués du VTT (un peu complexe). Il nécessite une bonne condition physique et de bonnes chaussures. Si vous êtes pratiquant de trail, ce tracé est aussi fait pour vous.

QUE VOUS RÉSERVE CETTE RANDONNÉE ? 2

Le château, caché derrière une végétation dense et dominant la rivière Lambon, est à peine perceptible sur la commune de La Crèche, tandis que le pigeonnier se dresse fièrement sur la commune de Fressines. Il marque ici le début d'un parcours le long du Lambon, que vous traverserez à plusieurs reprises par de charmants et pittoresques petits ponts de pierre, entourés d'une végétation rafraîchissante.

ÉTAPE N°2 - BOUGOÛIN

• Le château de Bougoïn

Du château-fort du 13^{ème} siècle, construit par une ancienne famille du Poitou, les Vivonne de Lusignan, il ne reste que deux murs des ailes nord et ouest. Les autres, cernant la cour intérieure, où se trouvaient la chapelle et le donjon, ont été démolis de 1780 à 1815. Le 6 juin 1583, Suzanne de Lezay, pupille de René de Vivonne s'y marie avec Agrippa d'Aubigné, chef protestant fidèle d'Henri IV, qui fut témoin du mariage (grands-parents de Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon, épouse morganatique de Louis XIV).



ÉTAPE N°4 - BOUGOÛIN

• Pont du Pied de l'Ouille



Et aussi...

LE PARCOURS SANTÉ



BIENVENUE À LA CRÈCHE SUR UN PARCOURS D'ACTIVITÉS PHYSIQUES SPORTIVES ETALONNÉ

PAPSE
vous avez dit papse ???
À chaque kilomètre sont affichés des temps référence réalisés par discipline.
Prenez du plaisir et relevez le défi !
Bon parcours !

MARCHE NORDIQUE
1^H40

TRAIL COURSE
1^H00

VTT
39^{MIN}45

LAT. : 46,3606
LONG. : -0,3064

N° D'URGENCE
15, 18 ou 112, 117

10,3 km

00m

DÉPART :
SITE GROUSSARD

La charte du Papseur

- Respectons sur les sentiers
- Récupérons nos déchets
- Ne faisons pas de feu
- Prélevons nos sites
- Gardons les chiens en laisse
- S'équiper et observer la météo

PAPSE n'est pas responsable ni de l'entretien des chemins empruntés par les utilisateurs, ni d'éventuels accidents sur le parcours. Les mineurs doivent être sous la surveillance d'un adulte.

SCANNEZ-MOI

- Visualisez le parcours
- Découvrez le territoire
- Défiiez les meilleurs !



Découvrez...

+ de 80 KM DE PARCOURS POUR TOUS

BALADE • RANDONNÉE • TRAIL • VTT

La municipalité remercie les membres du groupe patrimoine, pour leur précieuse contribution à l'élaboration de ce livret.

Parcours de découverte de La Crèche et ses alentours

Rédaction : Pôle Communication - Mairie de La Crèche

Photos/images : Pôle communication - Mairie de La Crèche

Flaticon / OpenStreetMap • Impression : Imprimerie Nouvelle Société Angevin • 2024

Mairie, 97 avenue de Paris - 79260 LA CRÈCHE • Tél. 05 49 25 50 54 - www.ville-lacrecche.fr